

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le



ID : 033-895134674-20251216-20250412C-DE

Libellé long (affiché sur le BP) LIB. LONG RUBRIQUE	Règle de gestion / Règle de calcul	Source collective	Source individuelle
Salaire Minimum Conventionnel	Le salaire minimum conventionnel est une rubrique uniquement pour les non cadres Chaque non cadre est rattaché à un groupe, et à ce groupe correspond un indice SMC (voir grille conv UES SABOM). Au sein de la SABOM, à ce jour, cet indice est multiplié par une valeur de point * Taux emploi La valeur de point aujourd'hui est de 5,2936 € (valeur SABOM) Onglet conv UES SABOM : il y a la correspondance des indices SMC et des montants de salaire minimum conventionnel	Principe fondateur : - description des Groupes : 11-Accord interentreprises de l'UES - article 3 - SMC - atricle 4-2 Grille - 128 - 2022-PV de désaccord NAO 2022 - dernière page du PDF Taux de la valeur de point : 2025-PV de désaccord NAO 2025	Contrat de travail et avenant qui fixe le groupe de classification
Majoration d'expérience	La majoration d'expérience est une rémunération de la fidélité et de l'expérience acquise dans le groupe ou sous groupe de la classification UES (cf Grille conv UES SABOM). Ce complément de rémunération s'ajoute au salaire minimum conventionnel. La base est un nombre de points qui est indiqué dans l'onglet Grille conv UES sabom. A date, le taux est la valeur de point de la SABOM 5,2936	Principe fondateur : 11-Accord interentreprises de l'UES - article 4-2-2	On retrouve certaines informations dans certains avenants de collaborateurs
Complément grille	Certains collaborateurs ont 10 points pour cette rubrique. nombre de point du champ complément Grille *valeur du point* Taux emploi A date, le taux est la valeur de point de la SABOM 5,2936	Protocole d'accord NAO de 2011	J'ai un tableau avec les personnes concernées et les bulletins de salaire des collaborateurs
Complément indiciaire	C'est une majoration en nombre de point de la rémunération en fonction de la situation individuelle du salarié / 2 collaborateurs concernés nombre de point du champ Indice complémentaire *valeur du point * taux d'emploi A date, le taux est la valeur de point de la SABOM 5,2936	Principe fondateur : aucune, source individuelle uniquement par contrat de travail	Matricule 01008 - le montant du complément indiciaire est dans son contrat - il a été revalorisé depuis Matricule 01010 - le montant du complément indiciaire est dans son contrat de travail -il a été revalorisé depuis
Écart individuel	C'est une majoration personnelle de la rémunération en fonction de la situation individuelle du salarié. C'est dans cette rubrique que se font les augmentations individuelles de collaborateurs	Principe fondateur : 11-Accord interentreprises de l'UES - article 4-2-3	Nous avons certains avenants indiquant l'augmentation des écarts individuels (pas forcément tous), nous n'avons pas pour tous les collaborateurs le montant de l'écart individuel total car ce dernier peut être revu lors des NAO
Ecart mensuel de transposition revalorisable	Montant fixe par collaborateur concerné - versé mensuellement A date chez Veolia, le montant fixe peut être revalorisée par NAO.	Principe fondateur : 6-Accord collectif SABOM intégration UES - 26 mars 2020 (3) raccordement - article 3	J'ai un tableau avec les personnes concernées et les bulletins de salaire des collaborateurs
Ecart mensuel local de transposition revalorisable	Montant fixe par collaborateur concerné - versé mensuellement A date chez Veolia, le montant fixe peut être revalorisée par NAO.		2 collaborateurs concernés, 1 c'est dans son contrat mais pas l'autre
Ecart Annuel de transposition revalorisable	Montant annuel fixe par collaborateur concerné - versé en novembre + mai - qui est impacté par les absences A date chez Veolia, le montant fixe peut être revalorisée par NAO.	Principe fondateur : 6-Accord collectif SABOM intégration UES - 26 mars 2020 (3) raccordement - article 3	J'ai un tableau avec les personnes concernées et les bulletins de salaire des collaborateurs
Mesures soutien pouvoir achat 2022	Accord de 2022 : pour un groupe fermé (ceux dont le salaire de référence était < à 28K). A date chez Veolia, le montant fixe peut être revalorisée par NAO.	Principe fondateur : 128 - 2022-PV de désaccord NAO 2022 - article 3.1.2	J'ai un tableau avec les personnes concernées et les bulletins de salaire des collaborateurs
FHS	1 seul collaborateur est concerné, A date chez Veolia, le montant fixe peut être revalorisée par NAO.	Principe fondateur : aucune, source individuelle uniquement par contrat de travail	Matricule 01010 - le montant FHS est dans son contrat de travail - il a été revalorisé depuis
REMUNERATION APPRENTI			Montant prévu dans les contrats de travail sur les bulletins de salaire de VEOLIA 2 rubriques (salaire de base et complément VEOLIA), nous ferons qu'une seule rubrique en paye
13ème mois	Uniquement les non cadres sauf les apprentis, les stagiaires, les contrats pro, alternance, Versement en novembre de chaque année avec les éléments de rémunération de octobre : salaire minimum conventionnel - écart individuel - complément grille - écart mensuel de transposition revalorisable - complément indiciaire - majoration d'expérience Prorata abs de janvier à octobre N sur nombre jours calendaires -Proratisation en fonction des absences non maintenues - proratisation en jours calendaires 365 J / absences médicales prorata au delà de 90 J) S'il y a des absences qui arrivent en novembre ou décembre et qui impactent ce 13ème mois, leur régularisation se fera en mai N+1. Si le salarié sort avant mai, la régul se fait sur le STC. Cas E/S, passage cadre + changement de statut	Principe fondateur : 11-Accord interentreprises de l'UES - article 4-2-5	certaines contrat, c'est indiqué dedans
Derni mois 13ème MOIS	Uniquement les non cadres sauf les apprentis, les stagiaires, les contrats pro, alternance, Versement en mai de chaque année avec les éléments de rémunération de avril / 2 : salaire minimum conventionnel - écart individuel - complément grille - écart mensuel de transposition revalorisable - complément indiciaire - majoration d'expérience Prorata abs de janvier à avril N sur nombre jours calendaires -Proratisation en fonction des absences non maintenues - proratisation en jours calendaires 365 J / absences médicales prorata au delà de 90 J) S'il y a des absences qui arrivent entre mai et décembre et qui impactent le demi 13ème mois, leur régularisation se fera en novembre N+1. Si le salarié sort avant mai, la régul se fait sur le STC. Cas E/S, passage cadre + changement de statut	Principe fondateur : 11-Accord interentreprises de l'UES - article 4-2-5	certaines contrat, c'est indiqué dedans
Regul 13ème mois	Déclenchement en mai N+1 pour régulariser le trop perçu de 13ème mois des absence de novembre et décembre a-1	Principe fondateur : 11-Accord interentreprises de l'UES - article 4-2-5	
Regul demi 13ème mois	Déclenchement en novembre N+1 pour régulariser le trop perçu du demi 13ème mois des absence de mai à octobre a-1	Principe fondateur : 11-Accord interentreprises de l'UES - article 4-2-5	
Astreinte de direction	Montant défini dans le contrat de travail. Si le montant défini au contrat est inférieur au montant prévu par REBM, c'est le montant REBM sinon c'est le montant prévu au contrat		contrat de travail
Prime de conduite	Cette indemnité concerne tous les salariés titulaires d'un permis C/EB/EC et qui'il soit nécessaire pour son activité professionnelle le montant est proraté par le taux emploi (0,5 pour les apprentis) attribution mois suivant en cas d'entrée de collaborateur (lors de la saisie de la donnée complémentaire, l'utilisateur devra mettre le déclenchement en m+1). Montant fixe - revalorisable par NAO	Principe fondateur : 5-Accord Travaux sales + conduite - 12 décembre 2018 (2)	J'ai un tableau avec les personnes concernées et les bulletins de salaire des collaborateurs
Absence prime de conduite	Neutralisation de l'indemnité au delà de 2j d'absences continues pour maladie, AT, accident de trajet, maladie, AT,accident de trajet, maladie pro, paternité, maternité, toutes les absences temps partiel thérapeutique, absence injustifiée, congés sans solde, congé sabbatique, congé parental, abs auto non rém, abs n auto non rém, grève, congé adoption, congé bilan de compétences, création d'entreprise présence parentale, proche aidant, prévais non effectué non payé, réserve opérationnelle, congé de fin de carrière	Principe fondateur : 5-Accord Travaux sales + conduite - 12 décembre 2018 (2)	
Prime variable	Prime liée aux performances individuelles Pour tous les cadres de classif à partir de (6.1) Montant variable elle est versée au mois de mars de l'année N au titre de l'année N-1 - Elles est à proratiser au prorata temporis des passages cadres, des entrées / sorties	Principe fondateur : 11-Accord interentreprises de l'UES - article 4-3	
ALLOCATION ENFANT A CHARGE	Limité à 3 enfants écran famille - 1 enfant : 21,78 € bruts, 2 enfants : 43,56 euros bruts, 3 enfants et plus 65,34 € bruts. si enfant >18 ans fin versement le mois suivant - neutralisation du montant quand l'absence n'est plus indemnisée par l'entreprise (abs sécurité sociale supérieure à 90 j) sauf maternité, absence congés sans solde longue durée, sabbatique...)	Principe fondateur : 11-Accord interentreprises de l'UES Annexe 2.pdf - fiche 6 Dernier montant sont dans 31-PV désaccord NAO 2023 (1)	J'ai un tableau avec les personnes concernées et les bulletins de salaire des collaborateurs et nous avons demandé aux collaborateurs les justificatifs
Bourse d'études	Enfant entre 18-25 ans + inscrit en formation d'un établissement d'enseignement public ou privé + ne perçoit pas de rémunération > 55% SMIC et dont le quotient familial du salarié (revenus imposable / nb de part fiscale du foyer fiscal) ne dépasse pas le seuil de 20 000€ 100% pour le 1er enfant 50% pour le 2ème et 3ème Rien au delà Montant annuel (versé en 10 mensualités) : de octobre N au 31 juillet N+1 - Hébergement chez les parents : enfant 1 = 1100€ ; enfant 2/3 = 550€ chacun - Hébergement hors du foyer familial : enfant 1 = 2200€ ; enfant 2/3 = 1100€ chacun Montant suspendu congé parental, congé sans solde longue durée, congé sabbatique, invalidité	Principe fondateur : 13-Accord Bourse Etudes UES 5.1 2010 + 18-Avenant n°3 Bourses Etudes UES 2011 12 09 + 2025- PV de désaccord NAO pour le plafond de 20 000 € Mise à jour des montants 31-PV désaccord NAO 2023 (1)	J'ai un tableau avec les personnes concernées et les bulletins de salaire des collaborateurs et nous avons demandé aux collaborateurs les justificatifs
Indemnité eau	indemnité annuelle versée en octobre au prorata du temps de présence sur l'année ou lors du STC avec le dernier montant connu (au prorata temps de présence en jours calendaire). Temps de présence sur l'année (Entrée/Sortie, Congé sans solde, Congé Sabbatique, Congé parental), pas de prorata sur les temps partiels Montant 2024 = 403,13 Versée à tous y compris apprentis mais pas stagiaire	"Principe fondateur : 11-Accord interentreprises de l'UES Annexe 2.pdf - fiche 8 Accord relatif au versement et aux conditions d'attribution de l'indemnité eau et assainissement"	
Indemnité Travaux insalubres	Salariés amenés à effectuer régulièrement des travaux dans des environnements insalubres ou dont la pénibilité est avérée Veolia : montant revalorisable NAO	Principe fondateur : 5-Accord Travaux sales + conduite - 12 décembre 2018 (2)	J'ai un tableau avec les personnes concernées et les bulletins de salaire des collaborateurs
Retenue Indemnité Travaux insalubres sur absence	Neutralisation de l'indemnité au delà de 2j d'absences continues pour maladie, AT, accident de trajet, maladie, AT,accident de trajet, maladie pro, paternité, maternité, toutes les absences temps partiel thérapeutique, absence injustifiée, congés sans solde, congé sabbatique, congé parental, abs auto non rém, abs n auto non rém, grève, congé adoption, congé bilan de compétences, création d'entreprise présence parentale, proche aidant, prévais non effectué non payé, réserve opérationnelle, congé de fin de carrière	Principe fondateur : 5-Accord Travaux sales + conduite - 12 décembre 2018 (2)	
AVANTAGE EN NATURE VEHICULE			attribution du véhicule au contrat de travail - le montant n'est pas contractualisé
REMBOURSEMENT EMPLOYEUR COMPLEMENTAIRE TRANSPORT ANNUEL 25 %	L'abonnement transport est pris en charge à 100 % par la SABOM : on passe la base à 75 % dans la rubrique PARTICIPATION EMPLOYEUR TRANSPORT ANNUEL qui est actuellement utilisée par REBM et dans cette rubrique nous passons le complément pour être à 100 %	2022 09 01 - DUE prise en charge 100% transport urbains UES (1)	abonnement transport
REMBOURSEMENT EMPLOYEUR COMPLEMENTAIRE FRAIS DE TRANSPORT MENSUEL 25 %	L'abonnement transport est pris en charge à 100 % par la SABOM : on passe la base à 75 % dans la rubrique REMBOURSEMENT EMPLOYEUR COMPLEMENTAIRE FRAIS DE TRANSPORT qui est actuellement utilisée par REBM et dans cette rubrique nous passons le complément pour être à 100 %	2022 09 01 - DUE prise en charge 100% transport urbains UES (1)	abonnement transport
REMBOURSEMENT EMPLOYEUR COMPLEMENTAIRE SPECIFIQUE 25 %	L'abonnement transport est pris en charge à 100 % par la SABOM : on passe la base à 75 % dans la rubrique REMBOURSEMENT EMPLOYEUR COMPLEMENTAIRE SPECIFIQUE qui est actuellement utilisée par REBM et dans cette rubrique nous passons le complément pour être à 100 %	2022 09 01 - DUE prise en charge 100% transport urbains UES (1)	abonnement transport
INDEMNITE REPAS EXO ASST	La SABOM paie les paniers repas à 9,48 € aujourd'hui tout est dans le net. Les URSSAF permettent une exonération à hauteur de 7,40 € par jour (barème 2025). Dans cette rubrique passe la partie exo.	6-Accord collectif SABOM intégration UES - 26 mars 2020 (3) raccordement	
INDEMNITE REPAS SOUMIS	Paieement du delta entre 9,48-7,40	6-Accord collectif SABOM intégration UES - 26 mars 2020 (3) raccordement	
PRIME MEDAILLE DU TRAVAIL	Le calcul peut être différent entre REBM et ex SGAC : la différence sera traitée au moment du calcul, et le meilleur des 2 sera payé.	Principe fondateur : 11-Accord interentreprises de l'UES Annexe 2.pdf - fiche 5 - les montants sont mois intéressants que REBM Les EX SGAC ont un calcul particulier 6-Accord collectif SABOM intégration UES - 26 mars 2020 (3) raccordement - article 2,4	
Temps de travail	Non cadre : 37 h - 12 j de RTT (article 3,1 de l'accord) Cadre : 217 j	Non cadre 37 h - 6-Accord collectif SABOM intégration UES - 26 mars 2020 (3) raccordement - titre 6 forfait jours : 10-Accord relatif au Temps de Travail des Cadres (1)	
Congés payés	36 j à l'année	6-Accord collectif SABOM intégration UES - 26 mars 2020 (3) raccordement - titre V	
INDEMNITE COMPENSATRICE DE JOUR DE CONSIGNÉ	octroi à l'année de 3j de consigné, si pas pris au moment du départ paiement - télécontrôleur RAMSES	6-Accord collectif SABOM intégration UES - 26 mars 2020 (3) raccordement - titre V	
Heures supplémentaires	Pas d'heures de cycle Bivres heures à 25% et les suivantes à 50%	6-Accord collectif SABOM intégration UES - 26 mars 2020 (3) raccordement - titre V	
reprise du CET	Lors du transfert SABOM -> REBM, certains collaborateurs demanderont le transfert de leur CET vers celui de REBM	6-Accord collectif SABOM intégration UES - 26 mars 2020 (3) raccordement - article 5	